

Forum sur les accidents vasculaires cérébraux (AVC)

Les journalistes sensibilisés

Prissilica. M. MOUITY
Libreville/Gabon

LES professionnels des médias et de la santé ont échangé, hier, à Libreville, sur la question liée aux Accidents vasculaires cérébraux, encore connus sous le nom d'AVC. Ce forum, organisé par l'association SOS AVC, visait à renforcer les capacités des journalistes sur cette pathologie qui constitue au Gabon le principal motif de consultation.

Parce que les hommes de médias ont pour rôle d'éduquer et d'informer la population, le forum organisé à leur intention devrait leur permettre d'avoir une connaissance plus approfondie de cette maladie et la relayer auprès de l'opinion, leur principale cible. Ils ont donc eu droit à une série d'exposés portant essentiellement sur les "AVC : connaissances et aptitudes pratique", "filiales de soins

de patients en post-AVC", "Les AVC en Afrique subsaharienne : mythe ou réalité". A travers ces différentes thématiques, les journalistes ont pu être éduqués sur les causes de cette pathologie, son taux de mortalité au Gabon, ses facteurs de risques et sa prise en charge... «L'AVC est une pathologie grave du cerveau. C'est la première cause de mortalité chez la femme avant les cancers, et la 3e chez l'homme après les maladies du cœur. Il reste aussi la première cause de handicap chez l'adulte. Pour prévenir les accidents vasculaires cérébraux, il faut lutter contre ses facteurs de risque, à savoir la mauvaise alimentation (alimentation grasse), l'hypertension artérielle, le stress, la sédentarité, l'alcool...», a fait savoir Dr Andréa Annick Nsounda, neurologue au Centre hospitalier universitaire de Libreville.

On comprend que la prévention des Accidents vasculaires cérébraux passe par l'amélioration de cer-



Les officiels lors du forum sur les AVC destiné aux hommes et femmes des médias.

taines habitudes de vie. Notamment l'adoption d'une alimentation saine et équilibrée. Au vu de certaines données statistiques, peu de personnes respectent ces recomman-

dations médicales. Près de 20% de personnes succombent chaque année après un Accident vasculaire cérébral et 1/3 de patients en sortent dépourvus de leurs facultés.

Un suivi médical est donc indispensable pour la récupération de leurs aptitudes physiques et intellectuelles. «Quelles que soient la gravité et les séquelles de l'AVC, la consul-

tation médicale à distance doit être organisée en fonction de l'état de besoin du patient. Ces consultations permettent de réduire considérablement les séquelles des AVC. Le patient aura donc droit à un mois de rééducation lorsque l'évolution de son état fonctionnel le nécessite et l'emporte sur les problèmes cardiaques et neurologiques», a indiqué le Pr Edgard-Brice Ngoungou, neuro-épidémiologiste.

A noter qu'après la formation des journalistes, l'association SOS AVC prévoit des campagnes de sensibilisation auprès des grandes entreprises opérant au Gabon.

Éclairage

L'AVC, urgence vitale à traiter rapidement



Augustin Mboumba, sexagénaire victime d'un AVC. Le premier symptôme a été la perte de l'usage de la parole.

R.H.A
Libreville/Gabon

CE forum a donné l'occasion aux personnes atteintes de cette maladie de retracer leur parcours médical dès l'apparition des premiers symptômes. Engourdissement des membres, troubles de la vue, étourdissement soudain, violents maux de tête, perte de l'usage de la parole sont, entre autres, les signaux d'alerte qui ont été relevés dans chaque témoignage.

Comme l'a dit le Dr Andréa Annick Nsounda et les autres spécialistes, l'une des caractéristiques principales des Accidents vasculaires cérébraux (AVC) est que les signes précurseurs apparaissent de manière soudaine et violente. Un AVC est une urgence vitale qui doit être traitée le plus rapidement possible. A ce sujet, les spécialistes recommandent à ce mo-

ment-là, la méthode FAST qui aide à détecter rapidement une attaque cérébrale. C'est l'acronyme des mots anglais Face (visage), Arm (bras), Speech (parole) et Time (temps). Il permet de se poser les bonnes questions pour repérer un AVC chez quelqu'un, ne pas passer à côté et permettre ainsi une prise en charge efficiente et rapide.

F : face (visage) : le visage paraît inhabituel. Il faut demander à la personne de sourire.

A : arm (bras) : un des bras reste pendant. Dans ce cas, demander à la personne de lever les deux bras.

S : speech (le langage) : la personne parle bizarrement. Demandez-lui de répéter une phrase simple.

T : time (durée, dans le sens urgence). Si vous observez un de ces symptômes, appelez immédiatement les secours tels que le Samu social gabonais en composant le 1488.




COMMUNIQUÉ

AVIS AUX EMPLOYEURS

La Direction Générale de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) rappelle à l'ensemble des Employeurs que le recouvrement des cotisations sociales est assuré par la **Direction du Recouvrement et du Contentieux (DRC)**, sise au quartier Glass, depuis le 3ème Trimestre 2015.

A cet effet, les employeurs non à jour du versement de leurs cotisations sociales à l'égard de la Caisse, sont priés de bien vouloir régulariser leurs situations respectives, dans un délai d'un (01) mois, à compter de la publication du présent avis.

Passé ce délai, les pénalités suivantes leurs seront appliquées :

- **Majoration pour non déclaration des salaires : 25% de la dernière DTS/Taxation d'office (Art.47 de Ord.0022/PR/2007) ;**
- **Majoration pour paiement tardif : 2% par mois et fraction de mois de retard (Art.44-al.2 Ord.0022/PR/2007).**

Par ailleurs, tenant compte du contexte économique du moment, la Caisse invite les entreprises en sérieuses difficultés à se rapprocher de la DRC pour solliciter des mesures d'accompagnement quant au règlement de leurs dettes sociales.

Cependant, dans le but de garantir la pérennité du système de financement de l'Assurance Maladie Obligatoire, la Caisse entend procéder le cas échéant au recouvrement forcé des sommes dues. Elle se réserve ainsi le droit de requérir le paiement des cotisations sociales notamment par voie **d'Avis à Tiers Détenteur (ATD)**.

Fait à Libreville, le 26 Mars 2019

Le Directeur Général

Renaud ALLOGHO AKOUE




La solidarité a un sens

Photo : R.H.A

Photo : R.H.A